



RÉSERVER UN TERRAIN À L'ATN

Les membres de l'ATN à jour de leur cotisation peuvent accéder à la réservation :

- Depuis le site internet du club www.tennis-neuilly.fr
- Depuis l'application C'Tennis de l'ATN

L'identifiant et le mot de passe sont personnels et confidentiels.

RÈGLES DE RÉSERVATION

- **Les réservations sont possibles au maximum 5 jours à l'avance, à 00h00.** Par exemple, pour réserver un terrain samedi je peux réserver à partir de mardi 00h00.
- **Il est possible d'avoir jusqu'à 3 réservations simultanées :**
 - Une seule réservation par jour est possible
 - 2 réservations au maximum peuvent être effectuées sur des heures pleines (semaine de 17h à 21h, week-end, jours fériés)
 - Une seule des 3 réservations simultanées peut être utilisée pour un terrain couvert
- **Temps de jeu :** il est d'une heure pour les simples et de 2 heures pour les doubles
- **Différents types de réservation :**
 - **Réservation classique :** je connais mon partenaire (simple) ou mes partenaires (double) lorsque je réserve. J'indique son nom / leurs noms au moment de la réservation.
 - **Réservation incomplète :** je m'inscris seul et je compléterai moi-même la réservation dès que j'aurai trouvé mon partenaire. Attention : toute réservation incomplète s'annulera automatiquement 48 heures avant l'heure de jeu choisie.
 - **Réservation en recherche de partenaire :** je m'inscris seul. Un autre membre du club pourra compléter ma réservation, que je validerai si j'accepte sa proposition. Attention : toute réservation incomplète s'annulera automatiquement 48 heures avant l'heure de jeu choisie.
 - **Réservation avec un invité :** elle est possible uniquement sur les sites Nortier et Roche ainsi que les courts 6 et 7 du site Jatte. Les invitations coûtent 10 € et sont à acheter avant le jeu, au club ou sur son espace adhérent
 - **Réservation avec équipement MOJJO :** permet un enregistrement vidéo de sa partie, l'obtention de statistiques, et bien plus encore.
- **Règles particulières pour les jeunes :**
 - **Les jeunes de 3 à 7 ans** peuvent réserver uniquement sur les sites Nortier et Roche ainsi que les courts 1, 6 et 7 du site Jatte. Leurs réservations sont autorisées au plus tard sur le créneau de 18h à 19h.
 - **Les jeunes de 8 à 11 ans** peuvent réserver sur tous les terrains sauf Jatte 2 et 3 le week-end.
 - **Les jeunes de 3 à 22 ans** bénéficient de 5 invitations offertes.

RÈGLES CITOYENNES

- Les personnes présentes sur le court doivent être celles ayant réservé. Tout changement doit être notifié avant le jeu sur le tableau de réservation.
- Toute réservation ne pouvant être honorée doit être annulée impérativement le plus tôt possible afin d'en faire profiter d'autres adhérents. L'annulation doit rester exceptionnelle.
- En cas de retard de 10 minutes, le court est réputé libre et peut être occupé par d'autres joueurs du club.
- Chaque joueur, membre du club ou invité, s'engage à respecter le [règlement intérieur du club](#).
- Le non-respect des règles citoyennes entraînera la suspension des droits de réservation.